

AIN Le Plantay : le jeune papa privé de ses enfants débouté par la justice russe

leprogres.fr/ain-01/2018/09/27/le-plantay-le-jeune-papa-privé-de-ses-enfants-deboute-par-la-justice-russe-pour-le-retour-de-ses-enfants-en-france



Fabien Thomasson avec son père et ses avocats et interprètes Photo DR

Fabien Thomasson, ce jeune papa agriculteur dans la Dombes privé de ses enfants depuis presque trois ans, assistait ce mardi matin à une audience devant le tribunal de Novossibirsk, en Sibérie. Il demandait la révision du jugement russe fixant la garde de ses fils Séraphime et Loukian, âgés de six et quatre ans, chez leur mère et réclamait leur retour en France.

La révision de la décision de justice russe a été refusée car, selon eux, la justice française pour eux n'a pas apporté de nouveaux éléments. Rappelons que le tribunal de Bourg-en-Bresse avait fixé la résidence des garçons chez leur père dans la Dombes à Le Plantay.

Présent sur place depuis une semaine, Fabien Thomasson, accompagné de son père et de ses avocats, a accumulé des éléments sur les conditions de vie des enfants sur place. « ils vivent à 4 adultes et 2 enfants dans un petit appartement, ne sont pas scolarisés et évoluent dans un environnement douteux » précise Stéphanie Thomasson, la sœur de Fabien, membre du comité de soutien « Tous pour les enfants de Fabien ». Les services sociaux russes ont néanmoins estimé que « les enfants n'étaient pas en danger ».

Mardi, une autre audience avait rétabli Fabien Thomasson dans ses droits de père, invalidant une décision prise il y a trois ans.

Malgré « cette petite victoire », Stéphanie et les membres du comité de soutien déplorent la manière dont se termine ce séjour russe et entendent plus que jamais se mobiliser pour Fabien et « ses fils sa batille ».

Ils comptent sur le soutien du gouvernement français, dont un représentant diplomatique assistait aux audiences.

François Le Stir